

Baromètre UBS des caisses de pension

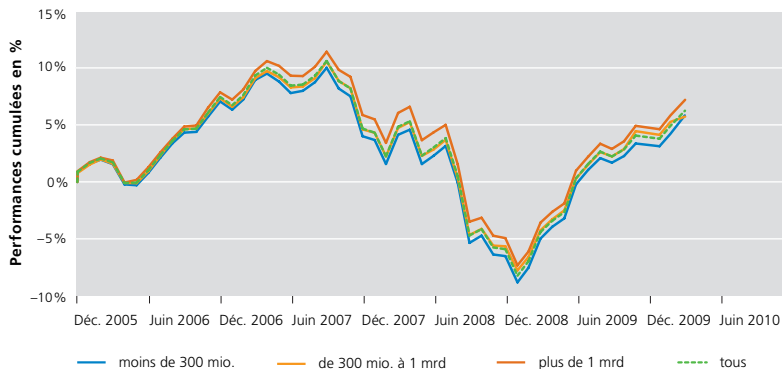
Placements de capitaux en mars 2010

Performances mensuelles

| | CP moins de 300 mio. | CP de 300 mio. à 1 mrd | CP plus de 1 mrd | CP toutes |
|-----------|-------------------------|---------------------------|---------------------|--------------|
| Jan 2010 | - 0.22% | - 0.34% | - 0.28% | - 0.26% |
| Fév 2010 | 1.05% | 1.15% | 1.19% | 1.11% |
| Mar 2010 | 1.24% | 1.14% | 1.34% | 1.24% |
| Avr 2010 | | | | |
| Mai 2010 | | | | |
| Juin 2010 | | | | |
| Jui 2010 | | | | |
| Aug 2010 | | | | |
| Sep 2010 | | | | |
| Oct 2010 | | | | |
| Nov 2010 | | | | |
| Déc 2010 | | | | |
| An | 2.08% | 1.96% | 2.26% | 2.10% |

Les rendements des placements de capitaux des caisses de pension en ce début 2010 sont rassurants. La performance réalisée à fin mars 2010 s'élève à 2,10%. Après un mois de janvier plutôt morose, un bon mois de février et un mois de mars encore meilleur ont contribué à ce résultat réjouissant. Ce dernier a, dans une large mesure, été positivement influencé par la bonne performance des actions, principalement sur le marché suisse.

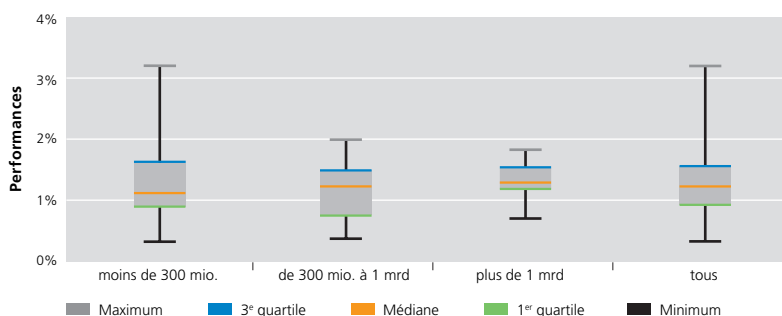
Performances cumulées depuis 2006



Malgré la phase de redressement de l'année dernière et pendant le 1^{er} trimestre 2010, seuls deux tiers des pertes subies depuis l'éclatement de la crise financière à l'été 2007 ont pu être compensés. Cela étant, la performance cumulée à partir de 2006 est positive depuis neuf mois, atteignant +6,2% en mars 2010. Tendanciellement, les grandes institutions de prévoyance affichent une performance cumulée légèrement supérieure à celle des petites et moyennes caisses.

Distribution des performances en mars 2010

| | CP moins de 300 mio. | CP de 300 mio. à 1 mrd | CP plus de 1 mrd | CP toutes |
|--------------------------|-------------------------|---------------------------|---------------------|--------------|
| Maximum | 3.22% | 2.00% | 1.81% | 3.22% |
| 3 ^e quartile | 1.61% | 1.49% | 1.54% | 1.58% |
| Médiane | 1.11% | 1.23% | 1.29% | 1.23% |
| 1 ^{er} quartile | 0.84% | 0.71% | 1.20% | 0.87% |
| Minimum | 0.28% | 0.35% | 0.70% | 0.28% |



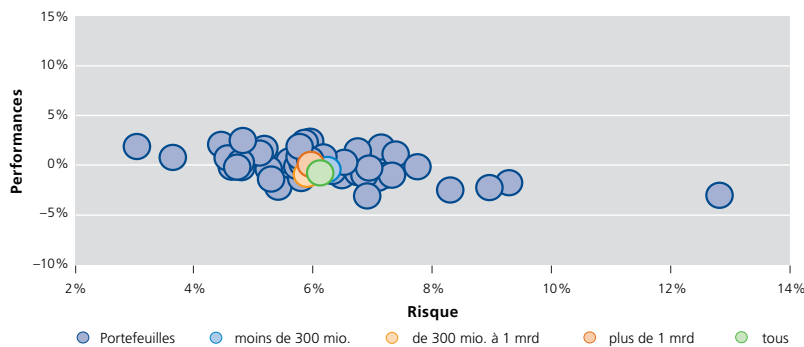
En mars, les écarts de rendement ont été considérables d'une institution à l'autre. Les grandes caisses de pension affichent non seulement de meilleures performances dans la médiane, mais également des performances substantiellement moins disparates, notamment grâce à des performances plus élevées dans le 1^{er} quartile et le minimum. Diversification et gestion systématique du risque sont des facteurs susceptibles d'expliquer la performance avantageuse des grandes caisses de pension.

Ratios historiques risque/performance (annualisés)

| Chiffres clés | CP moins de 300 mio. | CP de 300 mio. à 1 mrd | CP plus de 1 mrd | CP toutes |
|------------------------|----------------------|------------------------|------------------|-----------|
| Performance annualisée | - 0.46% | - 0.53% | - 0.24% | - 0.40% |
| Ecart-type | 6.28% | 6.10% | 5.99% | 6.16% |
| Ratio de Sharpe | - 0.31% | - 0.33% | - 0.28% | - 0.30% |

Même en comparaison sur 36 mois, les grandes caisses de pension tirent mieux leur épingle du jeu que les moyennes et petites institutions de prévoyance, tant sur le plan du rendement que du risque. Les raisons probables à cette situation sont, outre les effets positifs liés à la diversification et à la gestion du risque, la plus grande hétérogénéité des petites caisses de pension en comparaison des grandes.

Diagramme des ratios historiques risque/performance (annualisés)



La disparité des risques est sensiblement plus forte que celle des rendements. On peut également observer que les risques encourus au cours des trois dernières années n'ont pas été récompensés par des rendements proportionnels. Cette situation ne fait que souligner l'importance d'une stratégie d'investissement fondée ainsi qu'une mise en oeuvre disciplinée.

Performances par catégorie d'actifs

| | Obligations CHF | Obligations ME | Actions Suisse | Actions Etrangères | Immeubles | Hedge funds |
|-----------|-----------------|----------------|----------------|--------------------|--------------|--------------|
| Jan 2010 | 0.77% | 1.12% | 0.20% | - 2.36% | 0.11% | 0.31% |
| Fév 2010 | 0.72% | 1.13% | 2.00% | 2.30% | - 0.04% | 0.55% |
| Mar 2010 | 0.14% | - 1.33% | 5.17% | 4.14% | 1.00% | - 0.39% |
| Avr 2010 | | | | | | |
| Mai 2010 | | | | | | |
| Juin 2010 | | | | | | |
| Jui 2010 | | | | | | |
| Aug 2010 | | | | | | |
| Sep 2010 | | | | | | |
| Oct 2010 | | | | | | |
| Nov 2010 | | | | | | |
| Déc 2010 | | | | | | |
| An | 1.64% | 0.90% | 7.49% | 4.02% | 1.07% | 0.47% |

Toutes les catégories d'actifs ont contribué à la performance positive en 2010. L'évolution des actions Suisse mais aussi des actions étrangères s'est révélée particulièrement réjouissante. Les obligations, en particulier celles en francs suisses, ont également livré une contribution substantielle à la performance. Le rendement annualisé de l'immobilier est positif et correspond pour l'essentiel, au rendement réalisé par cette catégorie de placement au cours des années précédentes. Malgré un rendement légèrement négatif en mars, les hedge funds ont fourni une contribution positive au premier trimestre.

Perspectives pour les mois à venir

Politique de placement

Nous privilégions les actions et les obligations d'entreprises aux liquidités et aux emprunts d'Etat. Les évaluations raisonnables et la persistance du rétablissement conjoncturel étayeront vraisemblablement les placements à risque dans les trimestres à venir. Les prix des matières premières devraient évoluer en parallèle avec le cycle conjoncturel. Quelques risques subsistent pour l'immobilier coté en Bourse.

Obligations

Les rendements des obligations d'Etat manquent d'attrait. Nous tablons, au cours des 12 prochains mois, sur la baisse des cours des obligations de longue durée et recommandons une réduction de l'engagement. Les obligations d'entreprise demeurent attrayantes en raison de l'amélioration des bilans. Toutefois, le potentiel de hausse est largement moins important qu'en 2009.

Actions

Les actions recèlent toujours un potentiel de valorisation et devraient profiter du redressement conjoncturel et du rétablissement des bénéfices au moins jusqu'au premier semestre 2010. La forte croissance continuera de favoriser les actions des pays émergents. Les actions de la zone euro et de Grande-Bretagne, en particulier dans les secteurs exportateurs, offrent un potentiel notable aux investisseurs orientés sur le long terme.

Changes

La faiblesse de l'euro pourrait persister à court terme. Nous pensons toutefois que le dollar US se révélera plus faible que l'euro sur la durée. Les matières premières et les monnaies des pays émergents (CAD, AUD, NZD et NOK) bénéficient de perspectives positives.

Explications/glossaire

Mesure de la performance

Les performances indiquées sont des rendements nets après déduction des frais et commissions et prise en compte des impôts à la source remboursables. Elles sont

L'éditrice du présent document est la société de droit suisse UBS SA. La diffusion du présent rapport n'est autorisée qu'aux conditions prévues par le droit applicable. Ce document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques, d'une situation financière particulière ou de besoins spéciaux d'un destinataire particulier. Son objectif est purement informatif et il ne constitue ni une incitation ni une invitation à soumettre une offre, à conclure un contrat, à acheter ou à vendre des titres ou des instruments financiers apparentés. Il se peut que les produits ou titres décrits dans le présent document soient inadaptés ou interdits à la vente dans diverses juridictions ou pour certains groupes d'investisseurs.

Les informations rassemblées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables. Ces informations et avis ne prétendent toutefois pas être exacts, ni être exhaustifs en ce qui concerne les indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Les performances (simulées ou réelles) passées des divers investissements n'offrent aucune garantie quant aux évolutions futures.

Les informations et les avis indiqués sont uniquement applicables au moment de l'élaboration du document et peuvent être modifiés sans préavis. Tout instrument

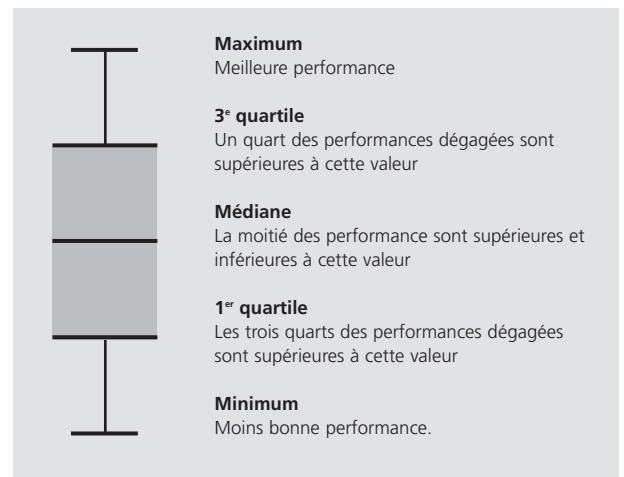
calculées selon la méthode des «Time Weighted Returns» avec des évaluations intermédiaires quotidiennes des flux de fonds et sur la base de la moyenne géométrique à long terme. Les performances des fonds analogues sont déduites des performances moyennes respectives.

Ratios rendement/risque

Les performances indiquées ne sont pas corrigées du risque. Leurs variations sont calculées sur les 36 derniers mois en tant qu'écart-types. Le ratio de Sharpe indique le rapport entre le rendement excédentaire (différence entre la performance du portefeuille et le taux d'intérêt sans risque) et le risque encouru, c.-à-d. l'écart-type.

Analyse des marges de fluctuation

Les performances réalisées par les caisses de pension sont classées et présentées comme suit par ordre d'importance:



Contact

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

UBS SA
Media Relations
Tél. +41-44-234 57 14
mediarelations@ubs.com

de placement et prestation financière comporte des risques. La liquidation de certains placements peut être problématique. Certains placements peuvent être sujets à des dépréciations soudaines et massives et le jour du dénouement, la somme revenant à l'investisseur peut être inférieure à celle que celui-ci a investie. Si la monnaie d'un instrument de placement ou d'une prestation financière est autre que celle du pays de domicile, le prix, la valeur et/ou le rendement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de change. Les variations de taux de change peuvent avoir un impact négatif sur le prix, la valeur ou le rendement d'un placement.

Tant UBS SA que les autres membres du Groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le présent document.

Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, quel qu'en soit l'objectif, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite d'UBS SA.

© UBS 2010. Tous droits réservés.